

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023- 12/4/24 DOSSIER N°6066	SUBVENTIONS EN FAVEUR DES CLASSES DE MER, DE NEIGE, DE NATURE, D'INITIATION ARTISTIQUE ET LES SEJOURS A L'ETRANGER
--	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Delphine CHARTRAIN à Jérémie SAUTY
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Patrice FILLLOUX à Marie-France GALBRUN
Mary-Line GEOFFRE à Renée NICOUX
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Patrice MORANCAIS
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Armelle MARTIN à Eric BODEAU
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Coordination des Collèges*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : SUBVENTIONS EN FAVEUR DES CLASSES DE MER, DE NEIGE,
DE NATURE, D'INITIATION ARTISTIQUE ET LES SEJOURS A L'ETRANGER**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération n°10/03/29 du Conseil Général du 13 décembre 2010 et la délibération n°12/3/27 du 16*

décembre 2022, modifiant le règlement des classes de découverte, d'initiation artistique et séjours à l'étranger
 VU le budget de l'exercice,
 VU le rapport CP2023-12/4/24 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
 VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer l'aide au titre des classes de découverte, d'initiation artistique et voyages scolaires à l'étranger, conformément au tableau ci après, pour un montant total de **2 080 €**.

ORGANISATEUR	NATURE du SEJOUR	LIEU	DUREE (en jours)	DATES	NBRE D'ELEVES concernés	MONTANT de la SUBV.
ECOLE						
Dossier N° 00008660 Ecole primaire 2 rue des écoles 23000 SAINT FIEL	Classe de découverte	MESCHERS SUR GIRONDE	5	2 octobre 2023 au 6 octobre 2023	64	2 080,00 €
TOTAL					64	2 080,00 €

Dit que la somme nécessaire sera imputée sur le Budget départemental au chapitre 65 article 657382 Fonction 284.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
 Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET